

Le comité de l'arbre de Noël de Châlons est heureux de vous accueillir à cet après-midi récréatif.

Pour retirer le jouet* en fin de séance, vous devez présenter ce programme.

**si vous ne pouvez assister au spectacle et retirer le jouet, le comité de l'arbre de Noël assurera des permanences les :*

Lundi 19 décembre

13h00 à 17h00

Mercredi 21 décembre

9h00 à 14h00

Vendredi 06 Janvier

9h00 à 12h30

(Passé ces dates, les jouets non réclamés seront le bien propre du CASI)

TOYELIX



NOËL

COMITÉ DE L'ARBRE DE NOËL
DE
CHÂLONS EN CHAMPAGNE

SAMEDI 17 DÉCEMBRE
À 14 H 45



SALLE DES FÊTES
« LES LANTERNIERS »

SAINTE-MEMMIE